



COMBATTONS LE SYSTEME DE L'ÉVALUATION !

Voici venu le temps de la campagne d'évaluation. Depuis l'année dernière la note chiffrée a désormais disparu. La « récompense » sera l'attribution d'une bonification de 2 mois (20% des agents), 1 mois (50% des agents) ou...rien (30% des agents).

L'évaluation, dans son principe et avec notamment la règle des quotas (30% des agents vont rester au bord du chemin), génère la division des personnels, la zizanie dans les services, la mise en concurrence des agents au détriment de toute approche collective de l'exercice de nos missions.

Pour la CGT Finances Publiques, le bon fonctionnement d'un service dépend, en effet, avant tout du travail d'une équipe bien dotée en personnel, bien formée, dirigée dans une démarche solidaire et collective et animée par les valeurs du Service Public, exactement à l'opposé de la logique des objectifs individuels, des indicateurs et des statistiques.

L'évaluation est un instrument de management individualisé, prélude à la rémunération au mérite. Elle est l'une des principales causes du stress et de la

souffrance au travail, accentuée par le manque d'effectifs.

La CGT reste particulièrement attachée à une véritable reconnaissance de la valeur professionnelle des agents. Elle revendique une notation basée sur des critères objectifs, reflétant la qualité du Service public rendu et du travail réalisé et sans être conditionnée à des objectifs quantitatifs dont l'agent n'a pas la maîtrise.

La CGT tient à rappeler que la participation à l'entretien n'est pas obligatoire. Aucune pénalisation ne peut sanctionner un agent de la DGFIP qui refuse l'entretien : l'attribution d'une bonification n'est pas liée à la participation à l'entretien et le compte rendu d'évaluation sera rédigé dans sa totalité. Le droit au recours (appel) ne sera pas impacté.

La CGT Finances Publiques appelle les agents à combattre le système d'évaluation.

Ainsi, dans le contexte de la construction d'un processus de lutte à la DGFIP, le boycott de la campagne d'évaluation est un des moyens d'action mis à notre disposition.

La CGT Finances Publiques soutiendra tous les agents de la DRFIP 35 qui choisiront, collectivement dans leur poste ou service, ou individuellement de boycotter l'entretien professionnel.

D'ores et déjà, elle invite aussi tous les agents à se poser la question du recours dans le cadre du contingentement des bonifications d'avancement ou de la contestation de tout élément du compte rendu de l'entretien d'évaluation. Ses élus seront à la disposition de tous les agents qui souhaiteront déposer un recours.

Pour la CGT Finances Publiques 35, le danger que représente l'évaluation professionnelle est une raison supplémentaire d'être tous en grève et en manifestation inter régionale à RENNES le 20 mars 2014.